



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 AOUT 2024

Présent(e)s : 9

Jean-Michel ARNAL, Aurore RODIER, Alexis CASTAN, François LEROY, Eric DELMAS, Luc LEPINOIS, Muriel SEIGNON, Florence GELY, Christophe BLANC.

Absent(e)s :

Excusé : Patrick VAILLE

Était aussi présent(e) : Mme Amandine GOHIER, Secrétaire de Mairie.

La séance est présidée par le Maire Jean-Michel ARNAL.

Secrétaire de séance : Aurore RODIER

RAPPEL ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 27 juin 2024
2. Dénomination et numérotation des voies de la commune de Saint-Léons-Annule et remplace la délibération 2024-007
3. Vente à l'amiable d'un bien immobilier communal situé ZA de la Glène parcelle AE 755 au profit du Département de l'Aveyron
4. Questions diverses

La séance est ouverte à 10h00, sous la présidence de Monsieur ARNAL Jean-Michel le Maire.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 27 juin 2024.

Détail du vote

Voteants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
9	9	0	0	

2. DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES DE LA COMMUNE DE SAINT-LEONS-ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2024-007

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite à plusieurs modifications dans le projet de l'adressage, il convient mettre à jour la délibération et d'annuler la précédente

Date de transmission de l'acte: 22/10/2024

Date de reception de l'AR: 22/10/2024

012-211202387-DE_2024_064-DE

A G E D I

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification de la délibération sur la dénomination des voies.

Détail du vote

Votants 9	Pour 9	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
--------------	-----------	-------------	-----------------	---------------------------------------

3. VENTE A L'AMIABLE D'UN BIEN IMMOBILIER SITUE ZA DE LA GLENE PARCELLE AE 755 AU PROFIT DU DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite au projet de travaux concernant le tournant gauche pour l'entrée de la ZA de la Glène, le Département souhaite acquérir un morceau de parcelle. La surface est de 700m² au prix de 1€ le m².

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le nouveau plan de financement.

Détail du vote

Votants 9	Pour 9	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
--------------	-----------	-------------	-----------------	---------------------------------------

4. QUESTIONS DIVERSES


- *Jean-Michel Arnal, le Maire informe que la convention avec La Poste arrive à son terme et qu'il convient de la renouveler lors d'un prochain conseil municipal*
- *Alexis Castan, le 1er Adjoint informe que la signature pour la vente Dufour/Tremolet aura lieu courant septembre*
- *Alexis Castan, le 1er Adjoint informe qu'au niveau du lotissement La Croix de Millau il reste le lot n°2 à la vente et que le compromis pour le lot n°4 se fera courant septembre.*
- *Jean-Michel Arnal, le Maire propose de faire une réunion avec l'association des Amis de Jean-Henri Fabre et Micropolis concernant le devenir du Musée et de la salle d'expo.*
- *François LEROY, évoque une situation en lien avec le Marché Natine. Cela peut permettre de revoir la gestion de ce dernier.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h00.

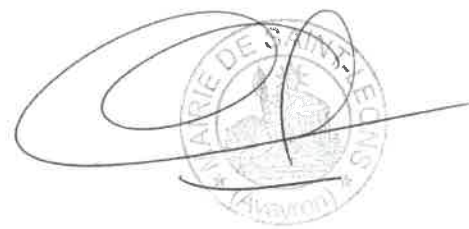
Liste des délibérations prises lors de la séance du 03 août 2024

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 27 juin 2024
2. Dénomination et numérotation des voies de la commune de Saint-Léons-Annule et remplace la délibération 2024-007
3. Vente à l'amiable d'un bien immobilier communal situé ZA de la Glène parcelle AE 755 au profit du Département de l'Aveyron

Secrétaire de Séance

Secrétaire de séance
Rodier Aurore


Le Maire



Date de transmission de l'acte: 22/10/2024
Date de reception de l'AR: 22/10/2024

012-211202387-DE_2024_064-DE
A G E D I